

cide, aux assises de Philadelphie, pour avoir causé la perte d'un certain nombre de passagers du *William Brown*, de triste souvenir, fut condamné à payer une amende de . . . 20 piastres et à être reclus pendant 6 mois dans un pénitencier !

—Un document officiel nous apprend qu'en Angleterre, il a été fabriqué 2,053,395 gallons de liqueurs alcooliques de moins cette année que l'année dernière. (*Express*, du 1er. Aout).

—Le *Rochester Advertiser* nous apprend qu'un procès étant survenu entre deux individus dont l'un avait vendu des œufs gâtés à l'autre, les frais de cette contestation se sont élevés à 600 dollars ! Eux aussi méritaient bien au moins d'en avoir les écailles ou la coque.

—Un fait rapporté par un journal américain, (*l'Illinois Register*) nous rappelle le mot de CATON l'ancien, aussi bon agriculteur qu'habile général et sévère censeur. Interrogé sur ce qu'il y avait de mieux, ou de plus profitable en fait d'économie rurale, il répondit : *Benè pascere*, savoir bien élever des animaux ;—sur ce qu'il y avait de mieux ensuite ;—*Satis benè pascere* ;—sur ce qu'il y avait de mieux en troisième lieu ;—*Malè pascere* ; élever, ou nourrir des animaux, tant bien que mal. Pour revenir au journal américain, " nous aurions dû, écrit l'éditeur, avoir remarqué plutôt qu'environ 3000 livres de laine ont été expédiées pour Berkshire (état de Massachusetts), par la voie de Chicago. C'était le produit des troupeaux de M. JORDAN, de KNOX, qui a vendu le tout à 2s. 6d. la livre.—La semaine dernière, 1500 livres de laine furent expédiées à New-York."

Il serait sans doute bien à désirer que les cultivateurs du Bas-Canada, appauvris par plusieurs années de disette provenant du manque de récolte et de la dépression du commerce, prissent acte de ce fait, et imitassent leurs voisins des Etats-Unis, en élevant de nombreux troupeaux, dont le produit, (laine, suif, cuir, viande,) est d'utilité première et toujours d'un sûr et prompt débit. Si les notables, dans chaque localité, voulaient user de leur influence auprès de leurs compatriotes moins instruits, ou moins clair-voyants, pour leur faire épouser ces idées, il est probable que le bien qu'ils en verraient découler les dédommagerait bientôt des peines qu'ils se seraient données.

—On demandait dernièrement à un Américain, bel-esprit, ou prétendu tel, ce qu'on devait entendre par ce qu'on appelle dans son pays *Lynch law* : " C'est, répondit-il, une loi en vertu de laquelle il est permis de pendre un homme au haut d'une muraille ou d'une tour, pour voir si elle est bien perpendiculaire."

—*Multa in minimo*. Un M. DEBERSKE montre en ce moment à Cologne, sous le nom de *multa in minimo*, la collection des objets suivants :

1°. Dans la motié d'une noisette : un nécessaire de dame ; il